



Association de communes Mobul

Assemblée des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée des délégués, **le 1^{er} octobre 2020**, à 7 heures 30, au Bâtiment administratif du Département technique de la Ville de Bulle, rue de la Perreire 3, à La Tour-de-Trême.

Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2020/01 du 9 juillet 2020
3. Examen et approbation du budget 2021
4. Organe de révision
5. Divers

Les documents peuvent être consultés dès ce jour au Secrétariat de Mobul, p.a. Département technique de la Ville de Bulle, Rue de la Perreire 3, à 1635 La Tour-de-Trême, ou sur le site Internet www.mobul.ch.

Le Comité de direction